

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n°DB2014/23

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 18

Votants : 20

POUR : 20 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-sept septembre deux mille quatorze, à 18h30, le Bureau, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 08/09/14

Mme MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: BESANCON T ; BRUSA R ; BOUILLON J ; COURVOISIER CLEMENT F ; DEBOURCES C ; DUGARD Y ; ETIENNE P ; GODART O ; LESUEUR P ; MALVAUX A ; MANCEAUX C ; MATHIAS F ; MEIS M ; MERCIER A ; PAYEN F ; SIGNORET F ; SINGLIT B ; SOUDANT G.

Représentés : M. CORNEILLE JP donne pouvoir à M. MATHIAS ; M. ADAM C donne pouvoir à Mme LESUEUR.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 23/06/2014

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau du 23 juin 2014 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau ADOPTE le compte rendu de la séance du bureau du 23 juin 2014.

Le Président,

Francis SIGNORET

